

# Inscription «Conseil aux entreprises»

Fax 044 388 53 40, scan signé par email à [info@jardinsuisse.ch](mailto:info@jardinsuisse.ch), ou courrier postal à JardinSuisse, Bahnhofstrasse 94, 5000 Aarau avec la mention «Conseil aux entreprises - Diminution de la tourbe»

## Inscription :

Entreprise  
Rue  
NPA, localité  
Téléphone, fax  
E-mail

## Personne de contact dans l'entreprise :

\_\_\_\_\_  
Directeur-trice

\_\_\_\_\_  
Responsable de  
production

## Nous nous engageons à respecter les objectifs de l'accord sur la réduction de l'utilisation de tourbe :

\_\_\_\_\_  
Date, signature

## Coûts

Les 50 premiers inscrits pour 2021 recevront gratuitement la visite d'un conseiller à trois reprises pendant une période de culture choisie. Les 3 analyses de substrats à CHF 96.- chacune sont à la charge de l'entreprise. Le service de conseil comprend des recommandations individuelles pour adapter l'arrosage, la fertilisation et pour d'autres mesures propres à la production concernée.

## Le projet est financé par

l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)  
Division Économie et innovation, Consommation et produits

# Réduction de l'utilisation de tourbe dans les pépinières

Invitation à participer à la campagne «Conseil aux entreprises»

## Inscrivez-vous pour recevoir des conseils gratuits sur la conversion aux substrats sans tourbe ou à teneur réduite en tourbe !

La [déclaration d'intention](#) de la Confédération et de la branche prévoit de :

- Réduire la part de tourbe à 70% au max. d'ici 2020
- Réduire la part de tourbe à 50 % au max. d'ici 2025
- Réduire la part de tourbe à 5 % au max. d'ici 2030

Nous vous accompagnons dans vos efforts pour atteindre les objectifs fixés dans la déclaration d'intention.

## Pourquoi réduire l'utilisation de tourbe ?

La tourbe se forme très lentement (1 mm par an environ). Son exploitation nuit au climat et à la biodiversité, car elle implique la destruction de milieux vivants importants pour la faune et la flore. Les tourbières ne représentent que 3 % de la surface solide de la terre, mais elles absorbent deux fois plus de dioxyde de carbone que toutes les forêts de la planète réunies. Les émissions de gaz à effet de serre dues à l'utilisation des sols tourbeux dans le monde entier représentent environ 5% des émissions d'origine humaine.

En Suisse, les tourbières sont protégées depuis 1987. Mais chaque année, notre pays importe env. 500'000 m<sup>3</sup> de tourbe. Afin de réduire les dommages environnementaux à l'étranger également, le Conseil fédéral avait adopté en 2012 le concept de sortie de la tourbe. En été 2019, JardinSuisse a cosigné une deuxième déclaration d'intention sur la réduction de la tourbe dans l'horticulture productrice et le commerce horticole.

## Quelques recommandations pour la culture avec des substrats à teneur réduite en tourbe :

- Arrosage plus fréquent mais en moins grande quantité à cause de la capacité d'absorption moindre des substrats sans tourbe
- Utiliser un substrat hydrophobe exempt de tourbe et moins d'eau
- En cas de teneur en sel trop élevée : rincer abondamment
- Choisir des engrais azotés purs ou des engrais composés riches en azote
- Ajout d'azote supplémentaire, car les substituts de tourbe fixent l'azote
- Ne fertiliser les substrats que peu de temps avant leur utilisation

## Notre offre

Nous mettons un conseiller à votre disposition pour vous aider à réduire votre utilisation de tourbe à un maximum de 30% du volume ou à vous passer complètement de tourbe directement. Si vous désirez que le conseiller vous suive sur plusieurs périodes de culture, vous devez financer ce service vous-même.

## Cultures recommandées pour la conversion au substrat sans tourbe :

Plantes ligneuses : *Malus, Rosa, Pinus, Spiraea*

Plantes vivaces : *Lavandula, Heuchera, Campanula, Thymus, Waldsteinia*

## Le service de conseil comprend :

1. Récolte d'échantillons par le conseiller
2. Instruction sur la manière correcte de prélever les échantillons
3. Instructions relatives aux outils de mesures de l'entreprise
4. Analyse des résultats de laboratoire
5. Aide à la planification de la culture
6. Conseils en gestion d'entreprise



Photo Dora Aebi-Küpfer

## Informations complémentaires :

OFEV – Site: [www.bafu.admin.ch/abandon-de-la-tourbe](http://www.bafu.admin.ch/abandon-de-la-tourbe)

**Inge Forster** -> Administration de projets et communication, JardinSuisse, Responsable Protection de l'environnement, Bahnhofstr. 94, 5000 Aarau, [i.forster@jardinsuisse.ch](mailto:i.forster@jardinsuisse.ch); [www.jardinsuisse.ch](http://www.jardinsuisse.ch) -> environnement -> Réduction de l'utilisation de tourbe

**Département Production** Josi Poffet, JardinSuisse, Tél.: 044 388 53 30 (les lundis), [j.poffet@jardinsuisse.ch](mailto:j.poffet@jardinsuisse.ch)

Dora Aebi, président du Conseil professionnel Pépinières et producteurs de plantes vivaces, [dora.aebi@schweizerpflanzen.ch](mailto:dora.aebi@schweizerpflanzen.ch)

**Kathrin Huber** -> Analyses, FiBL - Institut de recherche de l'agriculture biologique, Département de la vulgarisation, de la formation et communication, Ackerstrasse 113, 5070 Frick, Tél. +41 (0)62 865 72 72, [kathrin.huber@fibl.org](mailto:kathrin.huber@fibl.org), [www.fibl.org](http://www.fibl.org)

**Toni Ruprecht** -> Conseiller et chef de projets, Andermatt Biocontrol AG, Stahlermatten 6, 6146 Grosse Dietwil, Tél. direct +41 (0)79 827 65 71, [Toni.Ruprecht@biocontrol.ch](mailto:Toni.Ruprecht@biocontrol.ch), [www.biocontrol.ch](http://www.biocontrol.ch)